



OUVERTURE DE L'ESTAMINET



RESTAURANT

● RETROSPECTIVE ELECTIONS

Municipales janvier 2005
Référendum mai 2005
Nouveau Conseil Municipal

Page 2

● LES ASSOCIATIONS

Tambourin
U.N.R.P.A
Foyer
Los Pitchounes
La chasse

Page 3

● LA RUBRIQUE HISTORIQUE

Les vents dans l'Hérault
Les crues de Cazouls d'Hérault

Page 4

MARCHE D'ETE TOUS LES LUNDIS



Chères Cazoulines, chers Cazoulin,

En début d'année, notre équipe municipale se voyait renforcée par l'élection de quatre nouveaux membres. Dès lors, le Conseil Municipal a pu travailler avec une plus grande sérénité.

Un nouvel élan s'est depuis matérialisé, par plus de dynamisme dans notre village, comme en témoigne la présence d'un marché de terroir tous les lundis matin, avec une dégustation de vins de l'Hérault. Des initiatives privées, telles que la création du petit restaurant « L'Estaminet », se font l'écho de ce désir d'aller de l'avant.

Les fêtes de l'été enfin, la fête de l'école, le 14 juillet, la fête locale et la fête du 15 août, ont remporté un franc succès, et la convivialité qui y a régné témoigne d'une grande fraternité.

Ce climat favorable encourage toute notre équipe à poursuivre un projet d'investissement soutenu, pour le bien-être de toutes les Cazoulines et tous les Cazoulin. La médiathèque, l'électrification rurale sont les projets qui vont se réaliser dès septembre.

Bonne rentrée à Tous.

Henry SANCHEZ

Maire de CAZOULS D'HERAULT

P.P.R.I

Après trois années d'élaboration, et une enquête publique, le Préfet de l'Hérault a rendu exécutoire le Plan de Prévention des Risques d'Inondation sur la commune de Cazouls d'Hérault.

Document consultable en Mairie aux heures d'ouverture.

DISPONIBILITE DES ELUS

Le Maire, ses adjoints et les conseillers municipaux souhaitent préciser qu'ils se tiennent à l'entière disposition de tous les Cazoulsins pour un rendez-vous en mairie. Prendre contact avec le Secrétaire de Mairie au : **04.67.25.27.40**

Horaires de la Mairie...

Veillez noter les horaires d'ouverture de la Mairie pour le mois de septembre.

Lundi 9h-12h / 14h-16h

Mardi 9h-12h / 14h-16h

Jeudi 9h-12h / 14h-16h

Vendredi 9h-12h / 14h-16h

Ramassage des encombrants...

Depuis le 6 juin, le SICTOM qui est chargé du ramassage des encombrants. Appeler directement sans passer par la Mairie au :

04 67 98 45 83

RETROSPECTIVE : MUNICIPALES JANVIER 2005

	RESULTATS	Voix	%
Elu	PACCAGNELLA Lino	85	53,8
Elu	DOUET Fabienne	83	52,5
Elu	LEPOIVRE Thierry	81	51,2
Elu	MARTINEZ Stéphane	81	51,2
	BESSON Claude	71	44,9
	CAISSO Bruno	69	43,7
	MARTIN Pierre	69	43,7
	MORVAN Daniel	69	43,7
	CANAGUIER J.Pierre	5	3,2
	LAZARO Serge	1	0,6
	CASTANIER Jean	1	0,6
	RUBIO Guy	1	0,6
	AUGUSTE Guy	1	0,6

VOTANTS : 160 - EXPRIMES : 158

NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL	
Maire	Henry SANCHEZ
1 ^{er} Adjoint	Eric CLANET
2 nd Adjoint	Amandine GAURIAU
Conseiller M.	Jack RUBIO
Conseiller M.	André HERNANDEZ
Conseiller M.	Francis GIGNEYS
Conseiller M.	Nicolas ARCHIMBAUD
Conseiller M.	Lino PACCAGNELLA
Conseiller M.	Fabienne DOUET
Conseiller M.	Thierry LEPOIVRE
Conseiller M.	Stéphane MARTINEZ

RETROSPECTIVE : REFERENDUM MAI 2005

	VOTANTS	EXPRIMES	OUI	NON
VOIX	174	172	48	124
%	100	98,9	27,9	72,1

NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL : DECISIONS 2005

L'entretien des ruisseaux doit être effectué au début de l'automne, pour les propriétaires dont les terrains sont traversés par des cours d'eau afin de prévenir les risques d'inondations.

DELEGUES INTERCOMMUNALES

Communauté d'agglomération Hérault Méditerranée	Henry SANCHEZ Fabienne DOUET
Syndicat Intercommunal Eaux Vallée Hérault	Henry SANCHEZ Thierry LEPOIVRE
Syndicat Inter Communal Ordures Ménagères	Henry SANCHEZ Amandine GAURIAU
S.I.V.O.M AGDE (Fourrière Animale)	Eric CLANET André HERNANDEZ
S.I.V.O.M PEZENAS (Culture, musique, petite enfance)	Henry SANCHEZ Nicolas ARCHIMBAUD

IMPOTS LOCAUX : TOUJOURS PAS DE HAUSSE !!!!!

En date du 30 mars 2005, le conseil municipal a décidé, une fois de plus, de maintenir les taux d'imposition tels qu'ils étaient depuis l'année 2001. Malgré un programme d'investissement soutenu, l'équipe municipale ne souhaite pas augmenter les impôts et opte pour une politique de gestion maîtrisée des dépenses de fonctionnement et poursuit le désendettement de la commune.

Taxe Habitation	14 %
Foncier bâti	20,83%
Foncier non Bâti	109,83%

BUDGET ASSAINISSEMENT

La loi du 2 juillet 1998 et son article 84, ainsi que l'article L. 2221-11 du code général des collectivités précisent que « l'établissement d'un budget annexe, pour les services de distribution ... d'assainissement gérés sous la forme d'une régie simple ou directe, est facultatif pour les communes de moins de 500 habitants, dès lors qu'elles produisent, en annexe au budget et au compte administratif, un état sommaire présentant, article par article, les montants de recettes et de dépenses affectés à ces services. »

Enfin, ce budget d'eau d'assainissement doit s'équilibrer entre les dépenses et les recettes. Ainsi, il était impératif que les recettes liées à ces dépenses, à savoir le prix du M³ traité soit revu à la hausse, afin d'être en parfaite conformité avec la loi. C'est la raison pour laquelle ce prix a été fixé à 0,32 €/ M³ d'eau (après calcul des dépenses réelles).



A.S.C TAMBOURIN

Un encouragement à nos benjamins, qui malgré les résultats des premières rencontres, font preuves de persévérance et progressent...

Nos minimes quant à eux, se situent en milieu de tableau avec des résultats satisfaisants. Quand à notre nationale, malgré un début de saison chaotique, nous prouve qu'elle a les moyens de gagner. Nous comptons sur eux, sur leur détermination pour de meilleurs résultats. Un grand merci à Monsieur Marc Beauvois et à Monsieur Frédéric Masson pour leur investissement et l'aide qu'ils apportent au club. Un grand BRAVO à notre équipe de Régionale 3, seconde au classement, et qui vise la montée en Régionale 2. Venez nombreux encourager nos équipes.

U.N.R.P.A

Lors de l'Assemblée Générale du 27 Janvier 2005, où la plupart des adhérents furent présents, nous avons eu le plaisir d'accueillir 4 nouveaux membres bénévoles au sein du bureau. Mais comme d'autres clubs, les élus en place regrettent que les jeunes retraités ne nous rejoignent pas, alors que les anciens disparaissent. Il faut faire un effort, afin de garder notre dynamisme. Comme l'année précédente, le repas dansant du 13 mars a rencontré un franc succès, dans la joie et la bonne humeur. Le loto du 1^{er} Mai, a permis de couvrir juste les frais. Les associations et la mairie étaient présents. Maintenant, nous nous occupons de la sortie aux jardins de St Adrien. Prochainement, une sortie de pêche est prévue au parcours de pêche du Gravezon, en semaine et l'on arrivera en Septembre/Octobre où les activités reprendront comme d'habitude. En 2005, l'U.N.R.P.A fêtera son 60^{ème} anniversaire et le comité solidarité vieillesse a encore de nombreuses années pour rendre un service financier aux personnes nécessiteuses qui en font la demande.

FOYER DES LOISIRS

Pour la 2nde année consécutive, le Foyer des Loisirs a fait venir à Cazouls le Théâtre occitan de la Rampe Tio pour sa dernière création STRING SECURITY. Le Stade de Tambourin a été choisi pour installer les trois scènes en forme de quartier de camembert. « Imaginez un camembert coupé en 6 et intercalez : une scène, un coin spectateur et ainsi de suite. Les acteurs jouant en se déplaçant de scène en scène, voir sur les 3 scènes en même temps. Malheureusement, le vent ne s'arrêtant pas à 21 h comme prévu, les monteurs n'ont pu disposer les fonds de scène qui avaient tendance à se transformer en parachute.



Toutefois, cela n'a pas empêché les spectateurs d'admirer le travail de Claude ALRAN pour qui STRING SECURITY était la 34^{ème} pièce. Le thème de la pièce, très contemporain, de la mère porteuse : mi français, mi occitan. Ce spectacle mêle à la fois le plaisir d'une histoire racontée, mais aussi celui de voir les acteurs faire feu de toutes les situations. Pour la Rampe Tio et Claude ALRAN, c'est un mariage qui dure depuis 20 ans. Cette pièce est dans la continuité culturelle de ces pays d'OC qui ont à répondre à 2 urgences : transmettre à leurs enfants un patrimoine vivant de savoir-vivre et de savoir-être et transmettre à tous, d'ici comme ailleurs, une culture pas plus locale ou universelle que les autres, une culture menacée. Les spectateurs de Cazouls et les inconditionnels du théâtre Occitan venus soit en voisins, voire de Montpellier, ont remercié par leurs nombreux applaudissements toute la troupe qui grâce au FOYER DES LOISIRS a offert à Cazouls, modeste village, un spectacle de très haute qualité.

CHASSE

Le syndicat des chasseurs de Lézignan la Cèbe a demandé au bureau du syndicat des chasseurs et propriétaires de Cazouls d'Hérault d'étudier la possibilité d'une association des deux communes pour une gestion à une plus grande échelle de notre sauvagine et de notre gibier. Nous souhaitons que les chasseurs Cazouliens nous donnent leur avis sur cette hypothèse. Une assemblée générale exceptionnelle pourrait entériner ce rapprochement, si cette option est retenue. Contactez nous, exprimez vous, nous serons à votre écoute. Le Bureau

PITCHOUNES

L'association a organisé une tombola au mois de mai. Merci à tous les participants. La Fête de l'école a eu lieu le **samedi 2 juillet** : Spectacle, kermesse, repas... Encore une journée réussie, les enfants vous remercient.

Maisons fleuries

Ce concours qui a lieu tous les ans, est organisé par la communauté d'agglomération. Il est ouvert à tous les habitants dont les cours, terrasses, jardins et balcons sont visibles depuis le domaine public. Le jury porte une attention particulière à l'originalité des compositions, à la qualité du fleurissement et, d'une manière générale, à la mise en valeur des lieux offerts à la vue de tous.

Premier prix sur Cazouls : M. et Mme FORNET ont gagné un voyage pour deux personnes pour une journée avec visite de jardins dans les Pyrénées orientales et un vase peint à la main.

OPERATION FACADES

Les Cazoulines et Cazouliens qui souhaitent refaire leurs façades peuvent se faire connaître auprès de Danièle AILHAUD, située à PEZENAS, au

04.67.21.31.30

Mme AILHAUD gère le 1^{er} accueil des personnes résidant sur l'Agglomération Hérault Méditerranée et vérifie les critères d'attribution de subventions (localisation dans le village...).

**MARCHE A CAZOULS
TOUS LES LUNDIS
MATIN DE 9H00 à 12H00**

VENEZ NOMBREUX

UN NOUVEAU AU... SERVICE TECHNIQUE

Nous sommes heureux d'accueillir une nouvelle arrivée en Mairie. Il s'agit de Frédéric MASSON qui s'occupera des travaux sur notre village.

Bienvenue



NAISSANCES

La commune est heureuse d'accueillir ses nouveaux pitchounets :

- Chloé JAHIER née le 5 janvier 2005
- Clément ALLARD né le 7 février 2005
- Leny PANHALEUX né le 16 avril 2005
- Camille VIGNERON née le 21 août 2005

Bienvenue à nos petits nouveaux

MARIAGES

Comme tous les étés, le village peut féliciter ses nouveaux mariés. C'est donc avec beaucoup de plaisir que nous avons vu les mariages suivants se célébrer dans notre village :

- Le 12 avril 2005, Michel et Rose CANAGUIER
- Le 30 juillet, Serge et Ghislaine SAUREL
- Le 13 août Fabien et Christelle ALLARD.

Tous nos vœux de bonheur !!!!!

ILS NOUS ONT QUITTE

La commune de CAZOULS D'HERAULT souhaite rendre un hommage à tous ceux qui nous ont quitté depuis le début de l'année :

- Julienne COMBALAT, 91 ans, décédée le 23 février
- Carmen ALEMBERT, 85 ans, décédée le 16 mars
- Lucien GUENARD, 77 ans, décédé le 17 mars
- Paulette ROCH, 95 ans, décédée le 3 mai
- Solange BOYER, 62 ans, décédée le 13 mai
- Anastasia ARCHIMBAUD, 89 ans, décédée le 1^{er} juillet
- Jean RUBIO, 88 ans, décédé le 5 juillet

Le Conseil Municipal présente ses sincères condoléances aux familles et s'associe à leur peine.

PROPRETE DU VILLAGE

La Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée, après le départ de Muriel LAMBIEZ, n'a pas procédé au remplacement de celle-ci afin d'assurer la propreté du village. L'équipe municipale a manifesté son mécontentement au Président de la communauté d'agglomération. Affaire à suivre.....

DIGUE DE PROTECTION

Comme chacun le sait, c'est la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée qui a en charge la restauration et l'entretien de la digue de protection de notre commune. Les travaux, qui devaient débuter au printemps, devraient commencer à la fin de l'année. Deux raisons à cela ; l'Etat, pour toute réfection de digue, exige un diagnostic, puis une contre-expertise. Cette dernière a été effectuée par le CEMAGREF fin juin. De plus, le montant des travaux proposés par les entreprises susceptibles d'intervenir s'est révélé plus élevé que les prévisions. Ainsi, l'appel d'offres sera transformé en procédure négociée, afin de respecter le code des marchés publics. Cet appel d'offres aura lieu fin septembre.

LES CRUES DE CAZOULS

« Mais pourquoi ont-ils construit le village en zone inondable ? » : qui ne s'est pas posé cette question en voyant l'eau monter le long de la digue de ceinture construite après la grosse crue de 1907 ?

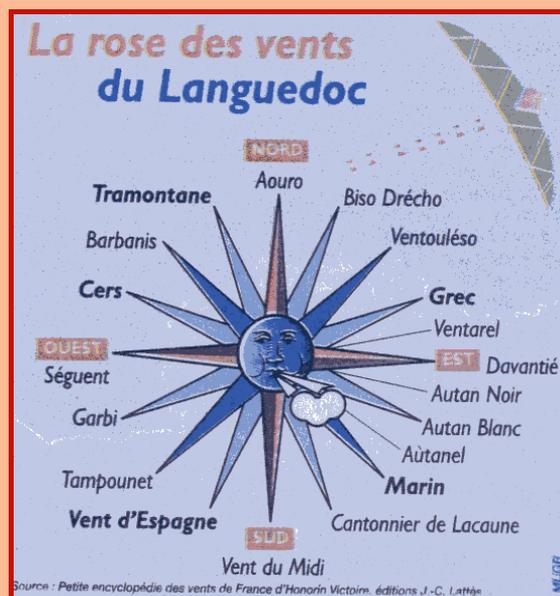
Il faut savoir que jusqu'à 1782, la rive gauche était plus basse que la rive droite et il fallait de grosses crues pour que Cazouls soit inondé. La Boyne était plus dangereuse pour le village que l'Hérault mais plus facilement canalisée.

En 1782, les agents du Prince de Conti, propriétaires de Lavagnac contruisèrent le long du chemin St Pons-Usclas une digue très haute et très solide qui dévia les crues sur la rive droite.

Les cazouls protestèrent, des agents envoyés par les Etats du Languedoc firent cesser les travaux mais le mal était fait.

Après la révolution, le nouveau propriétaire de ce château fit construire d'autres digues ce qui obligea CAZOULS à construire les siennes. La suite au prochain numéro Maxime BELLIERES

QUEL VENT SOUFFLE SUR CAZOULS ?



EVENEMENT

Le 1^{er} octobre de cette année 2005, aura lieu la première journée nationale pour le dépistage du cancer du sein, initiée par le ministre de la santé. Ainsi, la commune, pour manifester son soutien à cette campagne de santé publique, illuminera un de ses monuments en rose, comme de nombreuses villes de France.

